

Un intéressement digne des résultats affichés : la CFE-CGC réitère sa demande.

La CFE-CGC interpelle la Direction



A fin mars, l'inflation continue sa progression et impacte le pouvoir d'achat des collaborateurs d'AXA France.

Celle-ci affiche +16,2% pour les produits de grande consommation des ménages.

La CFE-CGC réitère à la Direction, sa demande de distribuer un supplément d'intéressement comme la loi l'y autorise.



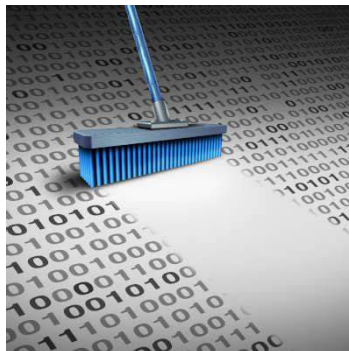
Philippe SURBLED
Responsable CFE-CGC AXA
en France

La purge des données est lancée...

Après le pilote débuté en 2021 au sein du Secrétariat Général, un calendrier de déploiement est en cours d'élaboration avec la création d'un réseau de référents dans chaque Direction.

Pourquoi faut-il purger les données non utilisées ?

- Pour des considérations sécuritaires
- Pour des contraintes réglementaires
- Pour des contraintes environnementales



Comment purger les données non utilisées ?

Mise en quarantaine de vos répertoires non utilisés (avec tous types de fichiers : images, Word, Excel, Powerpoint...). Vos données seront, à terme, supprimées, après un délai qui reste à définir.

Vos répertoires utilisés seront migrés vers d'autres solutions de stockage (Microsoft 365).

Le projet n'est pas encore planifié.

Le dossier sera présenté à nouveau au CSE C en juin pour donner suite à la demande de la CFE-CGC pour avoir plus de précisions sur l'avancement de ce projet.



Aïssatou ZUILI-BAH
Commission Développement
Durable et Environnement
aissatou.zuilibah@axa.fr
06 73 79 41 37



Janusz STELART
janusz.stelart@axa.fr
06 31 50 49 73



Sylvie SERALINE
Commission Santé, Sécurité,
Conditions de travail
sylvie.seraline@axa.fr
06 84 86 35 21

Au revoir Traveldoo, bonjour Cytric !



L'entreprise **Traveldoo** cesse son activité le 30 juin 2023.

La Direction nous informe que le groupe AXA a **anticipé** dès novembre 2022. Il a choisi un nouvel outil-plateforme (sensé être plus pérenne) : « **Amadeus Cytric Travel & Expense** ».

Après une phase de **test**, l'outil sera **déployé** à partir de mi-mai auprès des 98 Assistant(e)s d'AXA France et des Collaborateurs de la Direction de la

Formation (ateliers et sessions Teams).

L'assistance sera renforcée pour tous les utilisateurs avec une mise à disposition des Modes Opérateurs, FAQ, vidéos et fiches d'utilisation.

La reprise du stock des commandes en cours et des caractéristiques voyageurs est programmée. Elle sera aussi gérée en backup par l'agence Amex.



Christophe PESNEAUD
christophe.pesneaud@axa.fr
06 23 36 68 23

Première Commission durable et environnementale : une Commission en accord avec les engagements de la CFE-CGC

Pour donner suite à la **loi climat** du 22 août 2021, les **compétences du CSE** sont étendues à la matière **environnementale**. Nous serons ainsi informés des conséquences environnementales de l'activité de l'entreprise.

La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) est une intégration volontaire de l'entreprise.

Mais la **réglementation** s'accélère, le **contexte économique** est difficile (1/4 Français a vu sa situation financière se dégrader), le **dérèglement climatique** se multiplie (6/10 Français déjà concernés par les risques climatiques en 2016) et oblige les entreprises à prendre en compte la **durabilité**, l'**engagement** et la **transparence** des actions réalisées.

La RSE devient aussi un **atout** pour répondre aux attentes de tous les acteurs (clients, salariés, partenaires et pouvoirs publics).

La politique RSE s'appuie sur 3 leviers:

1. La Prévention
2. La Protection environnementale et la biodiversité
3. Le Développement solidaire et inclusif

Et s'articule autour de 3 objectifs:

1. L'**investissement** : réduire l'empreinte carbone
2. L'**assurance** : promouvoir une assurance inclusive et « verte »
3. L'**entreprise**: des collaborateurs formés aux enjeux climatiques et mise en place d'actions pour une entreprise engagée



Suite en page 3

Les sociétés d'assurance sont désormais tenues d'**interroger leurs clients** sur leurs préférences ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance).

Si la **CFE-CGC soutient** les démarches environnementales, elle **alerte** la Direction sur les **impacts** que cela pourrait occasionner pour les **Réseaux de Distribution**, en termes de **démarche commerciale**.

Le plan stratégique 2024 sera enrichi des aspects **environnementaux**. Axa s'est déjà engagé sur cette voie. Entre 2019 et 2022.

Au-delà de l'impact environnemental, réduire le nombre de mails et d'impressions contribue à obtenir un meilleur Intéressement...

AXA France a contribué à réduire :

- De 43 % sa consommation d'eau.
- De 41 % de son volume de déchets non triés.

Néanmoins, la **CFE-CGC fait remarquer** que ces chiffres sont **biaisés**. Ils ne tiennent pas compte de l'effet Télétravail et du transfert de la consommation chez les salariés.

Retrouver le document «rapport climat et biodiversité AXA» [ICI](#) :

La **CFE-CGC**: «l'écologie et le dialogue social» [ICI](#)



Aissatou ZULI-BAH

Commission Développement
Durable et Environnement
aissatou.zulibah@axa.fr
06 73 79 41 37



Murielle SORLET

Commission Développement
Durable et Environnement
murielle.sorlet@axa.fr
06 41 92 10 88